

Médiscoppe

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université



Suite aux élections du 24 janvier 2023, Mohamed Chetouani et Corinne Frère ont été élus respectivement président et vice-présidente du comité éthique de recherche de Sorbonne université. Ils nous éclairent sur leurs missions dans [une interview croisée](#).

Recherche

Le projet CYTOBACT a été retenu dans le cadre de l'appel à projets Carnot de l'AP-PH organisé pour les Fédérations hospitalo-universitaires (FHU)



Signature de publications scientifiques

Événement

Le Fonds de dotation AbbVie Santé & Perspectives, mécène du projet HOPE N&U

L'échos des facultés

S Les mots de la discrimination

S Paléomot : A comme anatomie

Événement



Cycle de conférences de la faculté de Médecine : Érik Orsenna dissertera sur le thème intitulé «La terre a soif».

Relations internationales

A la découverte du Royal college of Surgeons de Dublin



Portrait de Clémence Bordès

Vie étudiante

Performance artistique : 3310 Labyrinthes

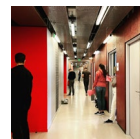
Les journées de découverte des études de santé(JDES)

Formation

Les Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS) 2023 : préparatifs et évolutions



Devenez patient standardisé pour les examens des étudiants de médecine



Direction technique



Qu'est-ce que la task force?

Ressources humaines

Les actus RH

La une

→ Double portrait de Mohamed Chetouani et Corinne Frère, nouveaux élus au comité d'éthique de la recherche

Suite aux élections du 24 janvier 2023, Mohamed Chetouani et Corinne Frère ont été élus respectivement président et vice-présidente du comité d'éthique de la recherche (CER) de Sorbonne université. Ils nous éclairent sur leurs missions dans une interview croisée.

Quels sont les principes clés du comité d'éthique de Sorbonne Université?

Mohamed Chetouani & Corinne Frère : Le Comité d'éthique de la recherche (CER) de Sorbonne Université est une instance pluridisciplinaire, transversale, consultative et indépendante, composée de 16 membres (chercheurs, représentants de la société civile, délégués à la protection des données de Sorbonne Université et représentants de la direction des affaires juridiques de l'université). Sa mission est de délivrer des avis consultatifs sur les protocoles de recherche non interventionnelle impliquant des personnes humaines aux chercheurs et enseignants-chercheurs rattachés à Sorbonne Université et l'Alliance Sorbonne Université qui sollicitent son expertise, dès lors que ces protocoles ne relèvent a priori pas des compétences d'un Comité de protection des personnes (CCP). L'ensemble des champs de recherche de Sorbonne Université peut ainsi bénéficier d'un regard éthique sur ses pratiques. Le CER est administré par un bureau qui se réunit tous les 15 jours ; celui-ci évalue la recevabilité des dossiers et désigne deux rapporteurs par dossier. L'examen des dossiers porte sur une analyse éthique des objectifs, des

méthodes, des modalités d'inclusion, d'information, de consentement, de recueil et de conservation des données, de respect de la confidentialité, de la dignité, de l'intégrité et des droits des personnes participant aux recherches. Le CER se réunit en séance plénière une fois par mois pour délibérer et émet un avis collégial sur les dossiers à l'ordre du jour ; le cas échéant, le CER formule des recommandations et propose les modifications qui lui apparaissent nécessaires. Le CER de Sorbonne Université vise à promouvoir une recherche intègre, éthique et responsable. Ses travaux sont strictement confidentiels.

Quels sont vos parcours professionnels et qu'est-ce qui vous a amené à intervenir dans le comité d'éthique de Sorbonne Université ?

Mohamed Chetouani : Je suis Professeur à l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique dans le domaine du traitement du signal et de l'apprentissage machine pour les interactions humain-machine. Dans ce cadre, j'ai développé depuis plusieurs années, une recherche interdisciplinaire avec en particulier des collègues en psychiatrie, psychologie et sciences cognitives. Mes travaux contribuent à l'Intelligence Artificielle dite centrée Humain. Ils reposent nécessairement sur des expérimentations et adoptent des principes éthiques. C'est en réalité par nécessité que j'ai initié la création du CER !

Corinne Frère : J'ai toujours été sensible aux questionnements entourant les progrès de la science et de la recherche. En tant qu'enseignant-chercheur dans le domaine biomédical, j'ai été confrontée à la nécessité de la réflexion éthique et plusieurs fois



amenée à solliciter l'expertise d'un comité consultatif.

Ma candidature au CER a été motivée d'une part par le besoin de nourrir ma réflexion en intégrant un espace de réflexion pluridisciplinaire sans a priori, et d'autre part par ma volonté de m'impliquer activement dans une instance collégiale.

Quelle sont selon vous les points forts de vos personnalités réunies pour le comité d'éthique de Sorbonne Université ?

Mohamed Chetouani: Il me semble que l'adaptation et la résilience sont clairement des qualités nécessaires. Le CER se positionne en amont des résultats de la recherche et est un excellent observateur des sujets abordés par les collègues. Par ailleurs, le CER de Sorbonne Université est relativement jeune avec une création fin 2019 et avec déjà plusieurs centaines de protocoles traités impliquant des milliers de personnes. Ces phases de création, de passage à l'échelle avec plusieurs crises sont évidemment des moments délicats mais avant tout au service de la communauté universitaire. Il en ressort une satisfaction personnelle de création d'un dispositif utile à la communauté.

Corinne Frère: Le CER a un champ de



compétence très large. Il doit pouvoir expertiser toute recherche impliquant des sujets humains, lorsqu'elle ne relève pas des compétences des CPP. Les membres du CER proviennent de disciplines très diverses ; ils possèdent donc des cultures et savoirs différents. Mon expérience professionnelle en tant que praticien hospitalier, mon expertise dans le domaine de la recherche clinique et translationnelle et ma volonté d'apporter mon soutien à mes confrères de la Faculté de Médecine qui sont de plus en plus confrontés à des enjeux d'éthique constituent donc des atouts pour participer utilement aux travaux du CER.

Quelles sont les interactions entre le comité d'éthique de Sorbonne Université et l'AP-HP ?

Mohamed Chetouani & Corinne Frère : Plus de la moitié des protocoles de recherche soumis à l'expertise du CER de Sorbonne Université émanent de chercheurs du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université. Ces protocoles concernent des études rétrospectives ou prospectives sur des données collectées dans le cadre du soin, des études réalisées sur des collections biologiques déjà constituées, ou des études prospectives portant sur des expérimentations en sciences humaines

et sociales dans le domaine de la santé qui ne relèvent pas de la loi Jardé, mais nécessitent un avis éthique. Il s'agit de la majorité des recherches effectuées dans le domaine de la santé. L'avis d'un comité d'éthique est de plus en plus fréquemment requis par les éditeurs scientifiques lors de la soumission d'articles. Les liens entre le CER de Sorbonne Université et l'AP-HP sont donc très forts.

Comment le comité d'éthique a-t-il travaillé pendant la crise COVID ?

Mohamed Chetouani: Le 22 Mars 2020, en coordination avec la CMEL et les URC, le CER a créé une cellule de traitement de saisine simplifiée pour des recherches COVID. Cette cellule a été maintenue jusqu'à début Juillet 2020. En quelques mois, le CER de SU a traité une cinquantaine de protocoles, ce qui correspond à une année de traitement d'un CER. Il faut noter que les collègues cliniciens du CER ont été eux mobilisés par les urgences cliniques. La cellule du CER était en mesure de répondre en quelques heures aux porteurs de projet. Des milliers d'emails et plusieurs réunions ont permis de traiter une diversité de protocoles allant de la réanimation à la santé mentale en passant par l'impact de la COVID sur les différents services cliniques. Les porteurs de projet nous ont régulièrement transmis les publications issues de ces travaux et on peut noter des publications remarquables dans les plus grandes revues médicales.

Quels sont les défis à relever en ce début de double mandat ?

Mohamed Chetouani & Corinne Frère: Les progrès de la science, le déploiement de nouvelles technologies et leurs répercussions

sociétales font naître des interrogations auxquelles les chercheurs sont peu ou insuffisamment préparés. Certains enjeux éthiques se révèlent complexes et imposent des approches pluridisciplinaires. Nous souhaitons promouvoir une recherche intègre, éthique et responsable au sein de notre université. L'un des défis du CER est de sensibiliser les chercheurs aux enjeux éthiques et sociétaux de la recherche et de leur apporter un soutien pour identifier et prendre en compte les questions éthiques qui émergent de leurs pratiques.

Quelles seront les premières actions que vous comptez mettre en œuvre ?

Mohamed Chetouani & Corinne Frère : L'une de nos priorités est de renforcer le dialogue avec les acteurs de la recherche, de mieux comprendre leurs besoins et de faciliter leurs démarches. Les premières actions que nous comptons mettre en œuvre sont donc de rencontrer les acteurs de terrain (URC, président de la CMEL directeurs de DMU,...) et de mieux faire connaître les modalités de fonctionnement et les travaux du CER.

Par ailleurs, nous avons à cœur d'élaborer une réflexion autour de la formation des doctorants, des masters et des enseignants chercheurs à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique, et de contribuer au développement de compétences dans ce domaine. Le CER organise des séminaires qui permettent d'échanger avec la communauté de Sorbonne Université, et plus largement avec les acteurs institutionnels, autour de l'éthique de la recherche et de la science ouverte. En 2023, notre premier séminaire s'est articulé autour des orientations stratégiques de l'offre de formation pour une recherche intègre et responsable.

Événement

Cycle de conférences de la faculté de Médecine

Érik Orsenna (photo), dissertera sur le thème intitulé «La terre a soif».

Judi 11 mai 2023 à 17h, amphi E, 105 bd de l'hôpital, 75013 Paris

Conférence gratuite avec inscription

La conférence sera filmée. Vous pouvez retrouver les précédentes conférences sur notre [chaîne YouTube](#)



Recherche

→ Le projet CYTOBACT a été retenu dans le cadre de l'appel à projets Carnot organisé pour les Fédérations hospitalo-universitaires (FHU)

CYTOBACT : Combinaison de biomarqueurs de surface cellulaire des leucocytes circulant en cytométrie de flux pour différencier les infections bactériennes et virales aux urgences.

L'identification de l'étiologie bactérienne ou virale d'une infection n'est que rarement disponible en temps réel pour le clinicien, notamment aux urgences. Cette absence d'identification étiologique est un des déterminants majeurs de la surconsommation d'antibiotiques (ATB), elle-même contribuant à l'émergence de bactéries hautement résistantes aux ATB.

L'étude CYTOBACT a pour objectif de confirmer sur une cohorte multicentrique de validation, l'excellente performance de combinaisons de marqueurs de surface cellulaire des cellules du sang circulant (mesurés en cytométrie de flux) pour différencier les infections bactériennes des infections virales, chez des patients consultant aux urgences pour un syndrome infectieux. Dans l'étude pilote BIPS que nous avons menée, la combinaison de HLA-DR (human leucocyte antigen) sur les monocytes et de MerTk (Myeloid-epithelial-reproductive tyrosine kinase) sur les neutrophiles apparaît comme particulièrement performante (aire sous la courbe ROC (AUC) de 0.91 [intervalle de confiance à 95% 0.88;0.94]) pour le diagnostic d'infection bactérienne. Parmi les patients ainsi définis comme n'ayant pas d'infection bactérienne, une autre combinaison de marqueurs cellulaires (CD64 et CD24 sur les neutrophiles et CX3CR1 sur les



monocytes) est associée à une AUC de 0.98 [0.96;1] pour identifier une infection virale. Compte tenu du caractère monocentrique et du nombre limité de patients étudiés, il est indispensable de constituer une cohorte multicentrique de validation pour confirmer, d'une part, la performance de la cytométrie de flux et d'autre part, les meilleures combinaisons de biomarqueurs de surface cellulaire dans cette indication, avant d'envisager un transfert de technologie en routine.

Dans cette thématique concurrentielle où sont également développées à l'international des solutions faisant appel à la protéomique ou à la transcriptomique, les perspectives de transfert sont le développement d'une solution de cytomètre délocalisé pour mesurer ces marqueurs au plus près de la prise de décision clinique, et ainsi mieux caractériser les épisodes infectieux et donc rationaliser les prescriptions antibiotiques en les limitant aux seules infections bactériennes.

La cohorte CYTOBACT a été retenue pour être financée dans le cadre de l'appel d'offre Institut Carnot.

Pierre Hausfater, *professeur de médecine d'urgence, chef du service des urgences à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Groupe AP-HP Sorbonne Université.*

→ Signature de publications scientifiques

Depuis plusieurs années, Sorbonne Université cherche à unifier le format de signature des publications des chercheurs et enseignants-chercheurs travaillant au sein de ses unités, notamment de ses unités mixtes de recherche (UMR).

Récapitulatif des règles de signature : [Voir le pdf](#)

En effet, même lorsqu'une unité mixte de recherche a plusieurs cotutelles, la règle est que les chercheurs et les enseignants-chercheurs doivent placer en premier élément de signature Sorbonne Université, avant de faire mention des autres cotutelles comme l'Inserm ou le CNRS, pour les unités de la faculté de médecine.

La signature au format demandé par Sorbonne Université répond à l'enjeu de la bonne prise en compte des publications scientifiques par certaines plateformes agrégeant des données, comme celle du MESRI (<https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recherche/publications>) ou de celle de Web of Science par Clarivate (<https://www.webofscience.com/wos/woscc/basic-search>) ou encore dans des indicateurs comme les classements internationaux des universités. Les cotutelles n'ont notamment pas ces derniers enjeux et n'ont pas la nécessité de voir leur nom positionné en premier élément de l'affiliation.

Par ailleurs, lorsqu'un enseignant-chercheur a également une activité hospitalière, l'AP-HP n'étant pas cotutelle des unités mixtes de la faculté de médecine, il convient de réaliser une seconde signature indépendante de celle indiquant les affiliations académiques d'un auteur. Cela lui permet de voir sa publication prise en compte par le SIGAPS.

La direction de la recherche et de la valorisation



Appel à projet SESAME FILIERES

L'appel à projets vise à faciliter les recours à des moyens de production ou des infrastructures partagées : plateformes technologiques ouvertes, mise en commun de compétences ou équipements techniques favorisant compétitivité et transferts de technologies, outils collaboratifs.

Date limite: le 15 mai. [Plus d'informations](#)

Prix des Innovateurs Île-de-France

Le prix des Innovateurs vise à encourager, soutenir et valoriser la recherche, le transfert de technologie et l'émergence d'innovations en santé dont l'impact sociétal et de santé publique est remarquable.

Date limite : jusqu'au 31 mai. [Plus d'information](#)

Prix Galien - volets accompagnement du patient et travaux de recherche

Ce volet est destiné aux programmes innovants et originaux conçus en France dans l'accompagnement du patient et des proches dans les parcours de soins ou de vie.

Date limite : 1^{er} juin. [Plus d'information](#)

Mécénat

→ Le Fonds de dotation AbbVie Santé & Perspectives, mécène du projet HOPE N&U : Ensemble, améliorer le parcours de soins des patients en situation de handicap neuro-urologique

Le projet « Hope N&U - Hiérarchisation et algorithmes d'Optimisation du Parcours de soins des patients avec handicap Neuro-Urologique » est coordonné par le

Professeur Gérard Amarenco, Chef de Service du Service de Neuro-Urologie - Hôpital Tenon, dans le cadre du GRC01 de Sorbonne Université. Hope N&U s'est développé autour d'un groupe d'experts de l'AP-HP, Sorbonne Université et de groupes de travail thématiques (en neuro-urologie évaluation, neuro-urologie traitement, neuro-proctologie, neuro-urologie gériatrique, neuro-sexologie, neuro-urologie pédiatrique, réseaux de soins et associations de patients).

Contexte

Handicap neuro-urologique : public cible et pathologies prises en charge

Toutes les pathologies neurologiques sauf exception, s'accompagnent de troubles urinaires.

- Les lésions médullaires qu'elles soient traumatiques (para et tétraplégies) ou médicales (myélites infectieuses, tumorales, myélopathies compressives, dégénératives, ...) sont toujours associées à de tels troubles qui encore une fois fixent le pronostic vital : dans les années 50, date où la neuro-urologie n'était que balbutiante, près d'un malade sur deux atteint de paraplégie mourrait à cause de ces troubles urinaires.
- La sclérose en plaques est associée dans près de 80% des cas à des troubles urinaires, et comme pour les paraplégies traumatiques, touche des adultes jeunes.
- Les affections encéphaliques, en raison de l'existence de centres cérébraux du contrôle mictionnel, ont quasi constamment des troubles sphinctériens (traumatismes crâniens, accidents vasculaires cérébraux, processus démentiels, lésions tumorales et infectieuses, maladie de Parkinson).

- Les neuropathies périphériques quel qu'en soit la cause (diabète, toxiques, cancers, maladies systémiques...) sont souvent accompagnées de signes urinaires ou génito-sexuels.
- Certaines pathologies spécifiques du système nerveux autonome (dysautonomies) s'expriment volontiers par des désordres urinaires ou génitaux.
- Les fractures du bassin, les dénervations chirurgicales (après chirurgie pour cancer du pelvis, du rectum, de l'utérus, ...) sont souvent responsables de vessies neurologiques rétentionnistes nécessitant une évaluation et une prise en charge spécifique.
- De très nombreuses autres pathologies neurologiques peuvent aussi déterminer de tels symptômes.

Le Handicap neurologique périnéal

La prévalence du handicap périnéal est extrême car la plupart des maladies neurologiques qu'elles soient centrales ou périphériques, aiguës ou chroniques, avec ou sans handicap sensitivo-moteur séquentaire, s'accompagnent voire se révèlent par des troubles vésico-sphinctériens, ou ano-rectaux.

Ces troubles posent toujours, outre le problème

de leur reconnaissance et de leur diagnostic, celui de leur retentissement médical car ils grèvent lourdement le pronostic vital par le risque de complications uro-néphrologiques majeures (septicémie, insuffisance rénale). Le pronostic fonctionnel est tout autant compromis avec une altération constante de la qualité de vie de ces patients souffrant d'incontinence urinaire et/ou fécale ou de rétention urinaire.

L'évaluation des patients repose certes sur des données cliniques mais aussi et surtout sur des évaluations instrumentales au premier rang desquelles figurent les explorations manométriques (urodynamique), neurophysiologiques, radiologiques et biologiques.

La Neuro-Urologie, néo-spécialité émergente aux confins de plusieurs disciplines

La Neuro-Urologie, néo-spécialité émergente aux confins de plusieurs disciplines, a pour rôle essentiel le diagnostic, l'évaluation et la prise en charge thérapeutique des troubles vésico-sphinctériens observés au cours des pathologies neurologiques. Ce concept s'est rapidement élargi à la prise en charge plus globale du handicap périnéal qu'il s'agisse de troubles urinaires, colo-proctologiques ou génito-sexuels dont on connaît la quasi constante association au cours de ces pathologies et la nécessaire prise en charge multidisciplinaire.

La prise en charge de ces troubles repose d'abord sur leur identification lors des soins primaires (médecin généraliste) et des premières consultations spécialisées (neurologie, médecine de rééducation, urologie, neurochirurgie). En effet, le handicap périnéal n'est pas forcément immédiatement, facilement et systématiquement appréhendé par ces acteurs de soins initiaux, en raison d'une certaine méconnaissance des troubles et de leurs conséquences. Au-delà de ces difficultés d'identification, se pose le problème

de l'évaluation initiale et de la mise en place des traitements de première ligne, qui n'ont pas l'objet de consensus ou de recommandations très formalisées et opérationnelles en pratique quotidienne.

Se pose ensuite, le problème de l'adressage de ces patients en raison du manque de lisibilité des centres ressources qu'ils soient secondaires ou tertiaires et de la multiplicité des intervenants. En effet, les troubles urinaires vont faire l'objet d'une évaluation et d'une prise en charge complexe, impliquant urologues, médecins de médecine physique et de réadaptation, gynécologues et personnel paramédical. De même, les troubles anorectaux nécessitent l'intervention des gastroentérologues, des chirurgiens digestifs, des médecins de médecine physique et de réadaptation et les troubles génito-sexuels celle des urologues, andrologues, sexologues, et gynécologues. Cette difficulté d'identification des ressources de prise en charge évaluative et thérapeutique multidisciplinaire du handicap périnéal est complexifiée par la nécessaire prise en compte du handicap global neurologique et son intégration dans l'ensemble des actions diagnostiques et curatives.

Cette difficulté d'adressage passe par la définition de centres gradués de neuro-urologie avec pour chacune des strates une identification des ressources et des compétences nécessaires. L'identification nécessite aussi un travail de communication de ces centres ressources auprès des populations cibles qu'il s'agisse de médecine de proximité (médecins généralistes, spécialistes libéraux, spécialistes hospitaliers de centres primaires, infirmières libérales) mais aussi des associations de patients, des autorités de santé et des médias.

Une réflexion sur un réseau de soins coordonné est ainsi indispensable, devant permettre un maillage efficace assurant le dépistage du handicap périnéal, sa prise en charge de première ligne, son évaluation et son traitement de deuxième et troisième lignes dans des centres clairement identifiés permettant in fine d'améliorer le pronostic vital des patients, leur

qualité de vie et celle de leur entourage (familial, aidants). Cette prise en charge multidisciplinaire, coordonnée et graduée permettrait en outre d'éviter l'exclusion sociale et professionnelle des patients touchés par ce handicap périnéal dont on connaît l'impact délétère sur l'environnement personnel et relationnel.

La définition des strates de prise en charge et de leurs interrelations (relais soins primaires- soins secondaires, relais ville-hôpital, relais libéral-public, relais médecine-chirurgie, relais MCO-SSR), nécessite la création d'algorithmes évaluatifs et thérapeutiques, spécifiques à chaque niveau d'intervention et de structures, conçus de manière

bidirectionnelle.

En effet, la stratification unidirectionnelle et pyramidale (déclinée de la 1^{re} à la 3^e ligne) améliorerait certes la prise en charge mais augmenterait de facto, la saturation des centres tertiaires de référence.

Pour optimiser ainsi la qualité des soins, il est indispensable dans la conception des algorithmes, de définir les liens descendants permettant la délégation d'évaluations et de séquences thérapeutiques des centres tertiaires de référence, aux structures primaires et secondaires.

Cette harmonisation des soins permettrait une optimisation des moyens et un élargissement du socle de patients pris en charge.

Hope N&U : l'ambition de répondre aux manques constatés aujourd'hui pour optimiser les ressources et les relais pour une meilleure prise en charge des patients avec handicap périnéal chez le patient neurologique

A l'heure actuelle, il n'y a pas d'algorithme global, graduant les soins pour l'ensemble des pathologies neurologiques. Les algorithmes disponibles sont en règle générale spécifiquement dévolus à une pathologie donnée (SEP, Blessés médullaires, Spina Bifida) et s'adressent le plus souvent aux spécialistes de 3^e et éventuellement 2^e ligne.

Aucune réflexion n'a été entamée sur la hiérarchisation des compétences et ressources en termes de labélisation et d'adressage des patients dans le cadre d'un réseau de soins coordonné.

L'adressage bidirectionnel est en règle générale négligé, entraînant ainsi des files actives de patients trop importantes dans les centres de référence conduisant ainsi à une perte de chance pour les patients nouveaux, pour les spécifiques problèmes diagnostiques. La mise en place de réseaux formalisés pour décharger et déléguer des actions d'évaluation, de



**AbbVie Santé
& Perspectives**

surveillance et de traitement à des centres de compétences à partir des centres de référence est à l'évidence un enjeu important.

Enfin, la formation des jeunes médecins et paramédicaux reste insuffisante et de toutes les façons la diffusion de l'information des centres de ressource est nulle ou peu intelligible y compris de la part des tutelles et à un moindre degré des sociétés savantes. Seules les associations, par le retour d'expérience de leurs adhérents et par un fort ancrage régional, arrivent à discerner quelques filières opérationnelles.



Avec le soutien du Fonds de dotation ABBVIE Santé et Perspectives, le projet HOPE N&U permettra donc de répondre aux objectifs suivants :

- l'optimisation de la stratégie d'identification et de la prise en charge du handicap périnéal chez le patient neurologique par la création d'algorithmes gradués, spécifiques du niveau d'intervention qu'il soit primaire, secondaire ou tertiaire;
- l'amélioration de l'adressage des patients par la définition et la hiérarchisation de centres référents en termes de ressources structurelle et humaine, permettant une prise en charge multidisciplinaire et coordonnée
- la détermination des liens et relais bidirectionnels ville-hôpital;
- la diffusion de l'information tant vers les professionnels que les patients via des moyens multiples : formation spécifique des professionnels de santé, éducation thérapeutique des patients, création fiches spécifiques, création site internet (à l'attention des médecins, des paramédicaux, des patients), série de webinaires, implications des

associations de patients, communications en congrès (urologiques, neurologiques, gastroentérologiques, polydisciplinaires). La mise en place d'un centre ressource d'intégration et de diffusion de l'information est également prévue ainsi qu'une démarche renforcée de sensibilisation des médias.

Florence Mahé-Dombis - *Directrice Mécénat Santé Médecine - Fondation Sorbonne Université*

Formation

→ Les Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS) 2023 : préparatifs et évolutions

Les ECOS permettent d'évaluer les compétences cliniques des étudiants et des professionnels de santé en situation de simulation, en utilisant des scénarios de cas cliniques concrets. Nous présenterons ici les préparations en cours pour les ECOS de la Faculté de Médecine Sorbonne Université qui auront lieu sur le campus Pierre et Marie Curie les 31 mai et 1^{er} juin 2023. Nous aborderons également la constitution d'un pool de participants standardisés et les avancées de la recherche dans ce domaine.

1. Préparations des ECOS de la Faculté de Médecine Sorbonne Université

Les préparations pour les ECOS 2023 de la Faculté de Médecine Sorbonne Université sont en cours depuis plusieurs mois. Ces sessions valent pour 20% et 30% de la note du certificat de compétence clinique des DFASM 1 et DFASM 2, respectivement. Près de 880 étudiants seront évalués sur deux jours, grâce à la mobilisation exceptionnelle de 411 enseignants (182 PU/MCU-PH, 229 CCA). Nous avons acquis le matériel de simulation requis sur les stations « techniques », soit, une station par circuit de 5 stations. Les sujets, les lieux et les évaluateurs sont également confirmés. Les formations par les membres du groupe ECOS, à destination des participants standardisés (patients simulés) ont commencé en avril. Pour la première fois, tous les participants standardisés sont des non-médecins, conformément aux exigences de la réforme du second cycle. Des réunions d'information et de formation ont été organisées



pour les étudiants en DFASM 1 et 2, ainsi que pour les évaluateurs (médecins-enseignants universitaires de la faculté), les maîtres du temps et les coordinateurs de circuits.

2. Constitution d'un pool de participants standardisés non médecins – non étudiants en médecine

Un pool de participants standardisés a été constitué pour les ECOS de la Faculté de Médecine Sorbonne Université. Grâce à une collaboration fructueuse avec les départements d'enseignements d'orthophonie et d'orthoptie, nous ferons participer ces étudiants en leur permettant de valider une unité de leur enseignement centrée sur la relation médecin-malade. Nous avons également poursuivi la collaboration avec la prestigieuse école du cours Florent afin de faire jouer 15 étudiants de dernière année sur les vignettes relationnelles. D'autres pistes de collaboration sont engagées, comme avec les étudiants en maïeutique et les représentants des usagers de l'APHP et de Sorbonne Université. Nous avons également lancé une expérimentation avec l'Université des Patients, qui fournira 15 participants standardisés pour l'édition de 2024. Pour l'édition 2023, nous avons lancé une campagne

de recrutement via «Newsletter» diffusée début avril, pour les chercheurs des unités CNRS - INSERM de Médecine Sorbonne Université et les agents administratifs de la Faculté de Médecine Sorbonne Université. Nous avons déjà reçu 60 inscriptions et les entretiens de screening par le groupe ECOS ont commencé depuis avril. La piste de recrutement des étudiants du cursus LMD de Sorbonne Université en tant que participants standardisés est également explorée.

3. Recherche

La recherche sur les ECOS se poursuit à la Faculté de Médecine Sorbonne Université. Un premier article sur la scientométrie centrée sur les ECOS a été soumis le 1^{er} avril 2023 à la revue Medical Education et est en cours de reviewing. Cette étude a analysé les publications scientifiques sur les ECOS dans les dix dernières années, en utilisant des critères tels que le nombre de publications par an, le type de recherche, le pays d'origine des auteurs, etc. Les résultats de cette étude seront publiés prochainement.

Les ECOS sont un outil important pour l'évaluation standardisée des compétences cliniques des étudiants en médecine et des professionnels de santé. La préparation minutieuse des sujets,

des participants standardisés, des évaluateurs et du matériel est cruciale pour garantir la réussite de l'événement. La recherche continue sur les ECOS permettra d'améliorer encore cette méthode d'évaluation standardisée pour les professionnels de santé de demain.

Antoine Monsel

Pour le Groupe ECOS de la faculté médecine Sorbonne Université

Manon Allaire
Hugo Bottemanne
Maxens Decavele
Yanis Tamzali
Jean Philippe Foy
Nadia Nathan
Nada Sabourdin
Laure Serresse
Yasmine Souala-Chalet
Jessica Taytard
Mélanie Tran
Farida Khennane
Marie-Christine Renaud
Alain Carrié

→ DEVENEZ PATIENT STANDARDISÉ POUR LES EXAMENS DE MÉDECINE

Nous cherchons des volontaires pour venir jouer le rôle de patients dans le cadre de l'évaluation des étudiants de la faculté de médecine Sorbonne Université.

Si votre candidature est retenue, vous serez peut-être sollicité.e pour participer chaque année à une journée d'évaluation des étudiants, à compter du printemps 2024.

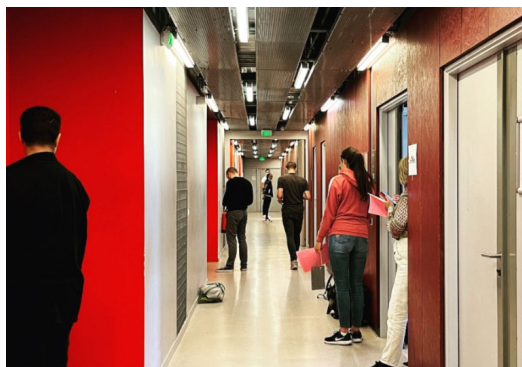
Deux séances de formation permettront de vous préparer à votre rôle au cours des Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS).

Au cours de leurs études, pour que leur formation soit plus proche de la vie réelle, les étudiants en médecine de toute la France doivent désormais valider des examens cliniques objectifs structurés (ECOS) : ce sont des épreuves orales en présence de personnes qui jouent le rôle de patients (désignés comme patients standardisés) comme s'il s'agissait d'une vraie consultation médicale ou parfois le rôle de professionnel de santé (aide-soignant, infirmier, médecin) afin d'évaluer la communication interprofessionnelle.

Les étudiants ont, par exemple, à mener un interrogatoire auprès d'un.e patient.e standardisé(e), ou à annoncer le diagnostic d'une maladie ou encore à expliquer les résultats d'un examen comme une prise de sang. L'épreuve dure 7 à 10 minutes, en présence de deux enseignants évaluateurs.

Les patients standardisés sont formés par les enseignants de la faculté de médecine à jouer une situation clinique de manière fiable et reproductible selon un scénario préparé au préalable afin de favoriser l'apprentissage des étudiants à des compétences cliniques et communicationnelles.

Chaque patient.e standardisé.e devra apprendre un scénario prédéfini pour le jouer de manière identique à plusieurs reprises en interaction avec les étudiant.es.



Pourquoi les patient.es standardisé.es ?

- Les patient.es standardisé.es permettent aux étudiant.es de développer les compétences cliniques et relationnelles, leur confiance en eux et d'améliorer leurs interactions avec les malades.
- Les étudiant.es apprennent à mener l'interrogatoire, à questionner les patients sur l'histoire
- de la maladie, rechercher des signes cliniques, et sont également formés à des compétences de communication et relation, dans un environnement contrôlé, proche du réel, sans que cela soit dommageable pour le patient.
- Cette méthode est considérée comme un outil pédagogique essentiel dans la majorité des facultés de médecine Nord-Américaines et en Europe, entre autres aux Pays Bas, et en Suisse. Elle est également importante pour une évaluation des pratiques des médecins. L'utilisation des patient.es standardisés commence à être introduite dans les facultés de médecine en France dans le cadre de la formation et de l'évaluation des étudiant.es en médecine, Examen Clinique Objectif et Structuré (ECOS).



Modalités pratiques pour devenir Patient.e standardisé.e

Les conditions requises :

- Avoir plus de 18 ans
- Maîtriser la langue française et être capable de retenir un scénario d'une page
- Être disponible aux dates programmées de formation et d'évaluation
- Résider sur la région Paris, Île-de-France
- Ne pas avoir de lien de parenté avec un candidat
- Ne pas être étudiant à la faculté de médecine Sorbonne Université et ne pas être personnel soignant
- Une expérience de jeu de scène n'est pas nécessaire pour devenir patient.e standardisé.e

Les engagements requis :

- Respecter la confidentialité des activités pédagogiques auxquelles vous participez.
- S'engager à participer aux séances de formation et d'évaluation des étudiants
- Respecter les horaires qui vous seront indiqués sur les convocations.

Risques pour la santé du patient standardisé ?

Il n'y a aucun risque.

Vous jouerez le rôle d'un.e patient.e ou d'un.e accompagnant.e lors d'une consultation médicale. Il n'y aura pas à se dévêtir ni d'examen invasif.

→ **Postuler**

Relations internationales

→ à la découverte du Royal college of Surgeons de Dublin

Après la lecture du Médiscopie de septembre 2022, et plus particulièrement le témoignage de Laurence Jacquenod sur sa découverte des facultés de médecine de Prague, j'ai découvert l'existence du programme de mobilité des personnels. Participant régulièrement aux coffee time organisés par le service des relations internationales, j'ai eu des informations complémentaires sur ce programme tout en travaillant mon niveau d'anglais conversationnel. Ce qui m'a d'ailleurs été très utile pour le vocabulaire spécifique à mes missions lors de mes échanges avec mes homologues de Dublin !

En effet, j'ai eu l'opportunité de partir au Royal College of Surgeons de Dublin du 6 au 10 mars 2023. J'y ai été chaleureusement accueillie par l'équipe du service de la vie étudiante. Les dates ont été choisies en fonction de l'activité particulièrement riche du service pendant ce mois de mars qui accueillait le mois des cultures. Chaque année pendant cette période, le service de la vie étudiante fait la part belle aux projets des associations étudiantes. Il existe de très nombreuses associations et beaucoup ont pour objectif principal de mettre en lumière la culture d'un pays. Nous avons ainsi pu assister par exemple à un bingo en langue irlandaise, une soirée autour d'un buffet gastronomique avec des mets traditionnels du monde entier, une distribution de bubble tea, une soirée spéciale pour le premier jour du ramadan. Au minimum une animation était proposée par et pour les étudiants chaque jour pendant ce cultural diversity month.



Avec l'équipe du service de la vie étudiante du Royal College of Surgeons.



St Stephen Green Garden, le célèbre parc Dublois est en face du Royal College of Surgeons.



Un des amphithéâtres du nouveau bâtiment Royal College of Surgeons.

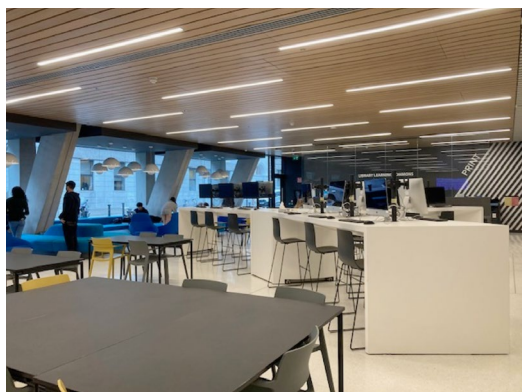
Le Royal College of Surgeons est situé dans un des plus beaux quartiers de Dublin, face au Stephen Green Garden. Le campus est composé de deux très grands bâtiments qui se font face, un troisième est en construction et devrait sortir de terre en 2025. La proximité des deux bâtiments est très appréciée par les étudiants, ainsi que l'emplacement privilégié au cœur de la capitale Irlandaise. Plusieurs cafétérias et un restaurant gérés par un prestataire privé sont à leur disposition. Ils ont également de nombreux espaces pour se retrouver, étudier seul ou en groupe. Des ordinateurs, photocopieurs et billards sont installés dans les espaces de détente et de travail. Un gymnase est également ouvert de 7h à 22h tous les jours de la semaine. Des espaces de jeux collectifs et des espaces avec machines sont proposés où quatre entraîneurs professionnels sont disponibles tous les jours. Pour plus de confort, l'université met à disposition des casiers sur 24h pour que les étudiants puissent aller et venir sans se charger. Toujours dans la volonté de mieux les accueillir, l'université dispose de 90 logements sur le campus pour les premières années ne souhaitant pas vivre seul ou à l'extérieur du campus. Le Royal College of Surgeons possède de très beaux locaux et des équipements modernes. Les étudiants disposent de tout le confort nécessaire pour passer la journée entière sur le campus.

Environ 2000 étudiants sont inscrits au Royal College of Surgeons. Une grande partie d'entre eux vient notamment du Moyen-Orient ou d'Amérique du Nord. Le diplôme dispensé par l'Université leur permet bien évidemment de rester en Irlande pour l'internat mais également en Angleterre ou dans leur pays d'origine.

Lors de cette semaine d'immersion, j'ai donc rencontré des étudiants et j'ai pu échanger avec eux sur leur vision des études de médecine ainsi que de leurs conditions de vie et d'études. Bien que le système universitaire soit différent du système français, les motivations, la passion et la volonté de faire partie du monde hospitalier sont les points communs avec nos étudiants.



Quelques espaces de vie des étudiants



Une des grandes différences est le parcours en quatre années au lieu de six proposé par le Royal College of Surgeons. En effet le premier et second cycle sont concentrés en quatre ans pour les étudiants qui le souhaitent. Ils peuvent être envoyés aux quatre coins du pays lors de leurs stages. Chaque stage se fait dans une région différente. L'hébergement est intégralement pris en charge par l'université pendant les quatre à six semaines de stage.

Le service de la vie étudiante est composé d'une dizaine de personnes : le service central, au cœur de l'activité du campus, est le lien privilégié de l'institution avec les étudiants. Il regroupe différents pôles : les bourses et aides financières ponctuelles d'urgence, l'organisation des projets d'envergure internationale des étudiants (par exemple : participation au marathon de Boston ou rencontre de rugby France-Irlande), accueil des étudiants, coordination de projets associatifs, coordination des clubs sportifs, gestion des logements, communication du service et des associations étudiantes, service des sports. Le student services dynamise le campus et travaille en lien constant avec les associations étudiantes. Les bureaux sont un lieu d'accueil, d'échanges et d'accompagnement. L'équipe prône la bienveillance et met tout en œuvre pour valoriser les initiatives étudiantes. Elle œuvre au confort et à la bonne intégration de l'ensemble des étudiants. Une très grande partie d'entre eux étant internationaux, l'équipe favorise donc cette richesse culturelle en proposant des moments de rencontres et de partage.

Enchantée par ces moments professionnels partagés avec l'équipe et ces moments de vie avec les étudiants, je reviens dans notre faculté de médecine avec de nouvelles idées pour le service de la vie étudiante. Je ressors grandement enrichie de cette mobilité, tant sur le plan professionnel que personnel.

Cassandra Deschamps, responsable du pôle culture de la vie étudiante, faculté de médecine de Sorbonne Université



Quelques espaces de vie des étudiants.

→ Portrait

Clémence BORDES est arrivée en avril pour occuper de nouvelles fonctions au sein de la faculté de médecine en tant que chargée de coopération internationale au sein du service des relations internationales dirigé par Katarzyna Le Cadet.

Après dix ans passées à enseigner le français langue étrangère en France puis à l'étranger, Clémence a obtenu un Master en ingénierie de la formation professionnelle à Grenoble. Elle a, par la suite, travaillé au sein de la Direction Régionale Ile-de-France d'un OPCA, financeur de la formation professionnelle, et y a développé les partenariats et monté des projets de formation sur financement publics et européens.

Après avoir obtenu une certification en formation hybride, elle a rejoint la Direction Formation Tout au long de la Vie de Sorbonne Université en tant qu'assistante projet Nouvelles Licence à Sorbonne Université. Puis elle y a intégré le Pôle International lors de sa création et devait assurer la coordination du réseau des facultés notamment concernant la mobilité internationale et plus particulièrement ses financements ainsi que l'accompagnement des enseignants-chercheurs de la faculté des lettres au montage de projets de formation européens.

Aujourd'hui, elle est en charge de la mobilité d'études des étudiants partant à l'international à la faculté de médecine. Elle a également pour mission d'accompagner au montage de projets internationaux et de participer au développement des partenariats de la faculté avec les établissements à l'international. Elle est ravie d'intégrer la faculté de médecine, de découvrir un nouveau domaine et d'être en contact avec les étudiants.



Vie étudiante

→ JOURNÉES DE DÉCOUVERTE DES ÉTUDES DE SANTÉ (JDES)

Depuis avril 2017, les journées de découverte des études de santé (JDES) sont organisées conjointement par les tutorats de Sorbonne Université et de l'université de Paris pendant des petites vacances scolaire chaque année. Les élèves du tutorat proposent à des lycéens de découvrir les filières accessibles à l'issue des programmes de PASS au travers des présentations. Les lycéens assistent également à quatre cours issus des programmes de PASS de Sorbonne Université et de l'université de Paris. Les élèves s'inscrivent grâce à un formulaire en ligne disponible sur le site web de C2SU l'association des carabins.

Les JDES comptabilisent 800 lycéens inscrits chaque année, majoritairement des élèves terminales.

L'accueil se déroule sur deux semaines pour 4 groupes de 200 élèves. Les lycéens qui se déplacent viennent majoritairement d'établissement d'Île-de-France.

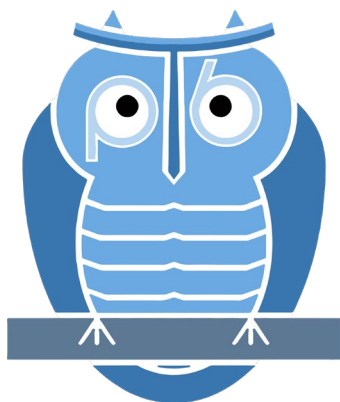
Comme ce projet est géré en partenariat avec Paris Cité, les pôles tutorat mettent en commun des locaux, des tuteurs et certaines présentations. Cela permet aux étudiants de toucher plus de monde et de se répartir le travail. En effet, l'organisation des journées d'immersion dans chacune des deux facultés demande des ressources en temps et en personnes. Ce projet permet également d'insister sur les différences entre les deux facultés pour que l'orientation des lycéens soit la plus juste possible. La réussite de ce projet est encourageante et ouvre la voie à des perspectives de projets en commun.



Les élèves présentent toutes les filières médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie (MMPOK) et toutes les voies d'accès PASS et L.AS. Pour les présentations des filières, les tuteurs essaient d'avoir une approche honnête. Les étudiants de chaque cursus viennent présenter leurs propres études. Les étudiants ne se posent pas en concurrents des journées portes ouvertes organisées par la faculté, il s'agit d'une approche différente, les étudiants s'adressent aux futurs étudiants.

Les étudiants présentent aussi le tutorat, qui pourra les épauler pendant leurs études. Quatre cours issus de la PASS (et indirectement de la mineure santé de la L.AS) sont dispensés aux lycéens afin de les immerger et de leur donner un avant-goût de ce qui les attendra peut-être l'année prochaine. Cette année les cours choisis étaient de la biologie cellulaire, de l'anatomie pour les cours issus de Sorbonne Université et des cours de santé publique et de chimie pour les cours issus de Paris Cité.

Une séance de questions réponses a ensuite eu lieu pour chaque faculté auprès des parents d'élèves. Le but est de répondre aux



Performance artistique : 3310 Labyrinthes

L'artiste Kaspar Ravel, propose de déplier le monde sensible à la manière d'un origami que l'on aimerait savoir faire, défaire et refaire. Venez assister à la performance qui cherche à questionner la relation entre arts et sciences, de 12h à 14h le mardi 23 mai 2023 en amphi E, au 105 bd de l'hôpital.

interrogations des parents sur des thématiques comme le stress, la charge de travail et plus généralement le vécu des étudiants en PASS ou L.AS. Beaucoup de familles sont stressées ou comprennent mal le déroulement de ces voies d'accès.

En conclusion, aider des lycéens dans leur orientation en leur présentant de façon objective les différentes études MMOPK et les différentes voies d'accès permet d'ouvrir les lycéens aux autres voies que la médecine. Ils apprennent ainsi tout la richesse des autres formations MMOPK. Les étudiants cherchent à aider ceux qui sont décidés à effectuer les études en PASS ou la L.AS. afin qu'ils abordent ces métiers plus sereinement.

Pierre-Louis Théron, responsable du pôle tutorat de C2SU

Direction technique

→ QU'EST-CE QUE LA TASK FORCE?

Lors du lancement d'un projet travaux, la mise en place d'une task force permet de conduire ledit projet en se dotant d'une équipe soudée et performante pour réaliser les objectifs fixés par la gouvernance dans des délais impartis.

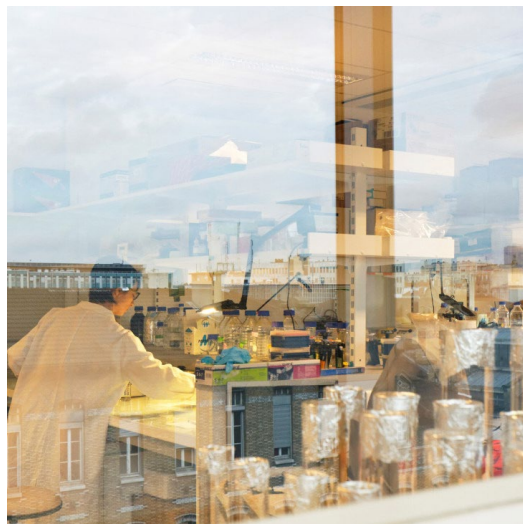
Une task force est un groupe de personnes constitué afin de solutionner les problématiques liées à des projets en cours ou à venir. Elle réunit une assemblée d'experts, chacun spécialiste dans son domaine dans le but de répondre à chacune des problématiques rencontrées, que ce soit financièrement, techniquement ou politiquement.

À cet effet, la task force :

- donne des lignes directrices
- fait des propositions
- recense et formalise l'expression des besoins
- pose le choix politique
- gère l'occupation des locaux en se posant les questions suivantes : qui occupe quoi, de quelle manière afin d'améliorer le rendement de l'occupation des locaux

La task force réunit des compétences qui analysent la ligne directrice à suivre sur du long terme; ce qui nécessite une parfaite connaissance de la partie financière d'un projet ainsi qu'une capacité à anticiper et à rendre compte aux politiques qui décideront ensuite de la stratégie à donner au projet.

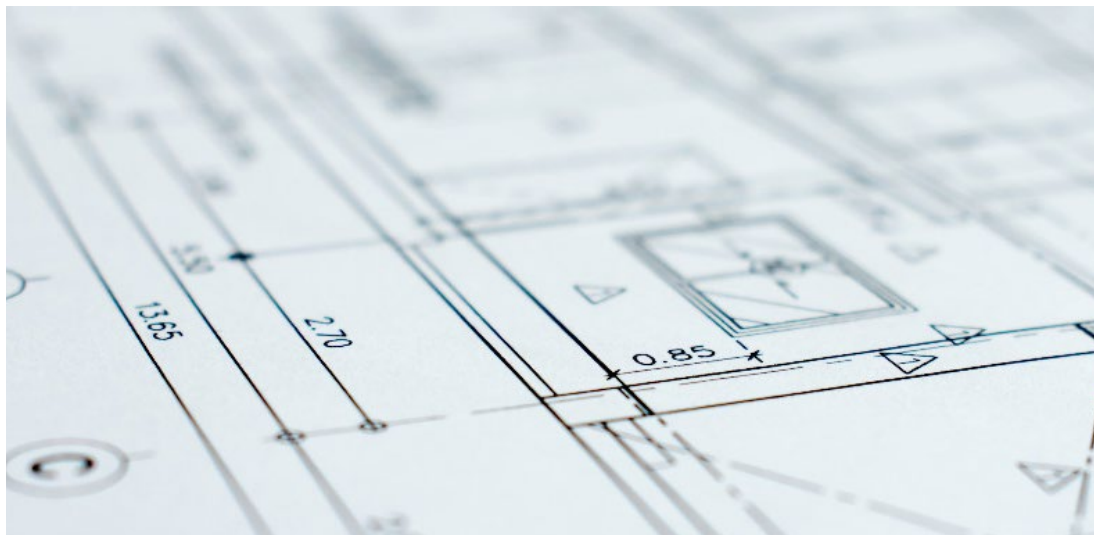
À titre d'exemple, le CPER 2021-2027 dont une enveloppe globale de 37 millions d'Euros à répartir entre les travaux de rénovation du bâtiment 91 bd de l'Hôpital (17 millions) et



les travaux de surélévation du bâtiment des amphithéâtres pour une surface 4 000 m² (20 millions) était attendue et qui n'a finalement mobilisé qu'une enveloppe de 20 millions d'euros, a nécessité de revoir à la baisse nos prévisions de travaux. Des choix guidés par une logique de développement durable se sont imposés et ont donné la priorité à la rénovation du bâtiment 91 afin de permettre l'économie d'énergie de 30 à 50% attendue d'ici 2050.

Concrètement, cela implique de revoir l'isolation thermique du bâtiment, l'investissement sur les réseaux de production et de distribution (chauffage, ventilation, climatisation/ chercher des énergies moins coûteuses ou plus propres et plus respectueuses de l'environnement/ revoir les systèmes de gestion technique du bâtiment pour fournir un rendement élevé du fonctionnement de ces installations.

L'une des missions de la task force est la réflexion sur la rénovation et l'utilisation des locaux facultaires assez anciens. Outre leur identification précise, il faut réfléchir aux priorités d'occupation des locaux afin d'établir



une meilleure répartition des surfaces. C'est ainsi qu'a pu se poser la question de l'accueil des doctorants dans les structures de recherche qui alternent entre jours de télétravail et présentiel notamment sur l'opportunité de leur dédier des espaces de co-working plutôt que des bureaux individuels ; ce qui permet de libérer des espaces pour des accueils prioritaires.

Parmi les exemples d'économie d'énergie, on peut citer la mutualisation des plateformes techniques menée par la task force. Alors que la faculté avait procédé pendant des années à l'installation de plateformes techniques pour chacune des équipes de recherche, elle a décidé de mutualiser ces espaces sur différents étages. C'est ainsi que pour dans le cadre du projet travaux d'aménagement du 7e étage du bâtiment 91, une réflexion est en cours pour y installer toutes les plateformes qui du fait de leur situation au dernier étage du bâtiment permettrait de réaliser des économies d'énergie.

Ce type d'opération montre l'intérêt d'inscrire les projets dans la durée afin de ne pas avoir à s'y reprendre dans 10 ou 20 ans ; le tout s'inscrivant

dans l'objectif de réduction de consommation énergétique de 30 % d'ici 2030 et de 50 % d'ici 2050 grâce aux investissements dans des énergies propres.

Le rôle de la task force consistera en une évaluation correcte des besoins globaux de l'établissement dans un contexte macro-économique.

De plus, les différentes opérations doivent être menées par la task force tout en gardant l'attention sur le programme global des travaux ainsi que sa stratégie.

Dans un contexte d'inflation et de crise économique, tous les objectifs sont à affiner. Le rôle de la task force sera alors de réaliser un phasage logique afin d'optimiser les dépenses et trouver les financements nécessaires pour pouvoir effectuer ces travaux.

Ressources humaines

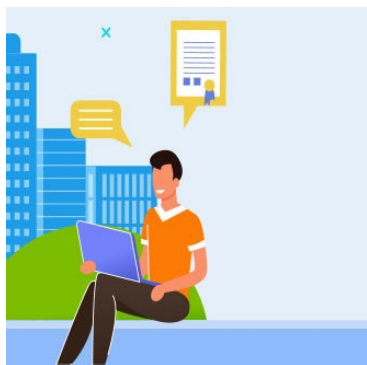
ACTUALITÉS RH - AVRIL 2023

L'actualité ressources humaines de ce mois est riche en campagnes de gestion pour l'ensemble de nos personnels, et constitue notre actualité principale, mobilisant activement les agents promouvables, les encadrants et les services de gestion RH. Les campagnes en cours sont les suivantes :

Les campagnes 2023 de promotions concernant les personnels IATSS

- 1. La campagne des listes d'aptitudes (LA) et tableaux d'avancement (TA) des personnels AENES des catégories A, B et C** s'est clôturée le 17 mars 2023. Les résultats de promotion pour cette campagne seront ensuite consultables sur le site du [rectorat](#). La date d'effet de promotion sera le 1^{er} septembre 2023.
- Mesure phare annoncée par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche (MESR), **le repyramidage exceptionnel de certains corps ITRF** vient d'être lancé pour l'année 2023. La campagne des listes d'aptitude (LA) exceptionnelles pour les personnels ITRF concernant les corps ASI, IGE et IGR est actuellement en cours depuis le 30 mars 2023 et jusqu'au 27 avril 2023 sur WebITRF. Les contingents de promotion au titre de l'année 2023 pour chaque corps de promotion sont consultables sur le [site du MESR](#). Les résultats de promotion seront également consultables sur le site du MESR mi-décembre pour les IGE et IGR et à compter du 3 novembre 2023 pour les ASI. La date d'effet de promotion sera le 1^{er} septembre 2023.
- Pour mémoire, ce dispositif permet aux personnels de la filière et des BAP concernées de pouvoir progressivement bénéficier de voies d'accès favorisées au corps supérieur à celui qu'ils détiennent, dispositif prévu sur 5 années (2022-2026) pour l'accès aux corps des IGE, d'ASI et de TECH. Cette voie d'accès exceptionnelle sera effective durant 3 ans pour le corps des IGR (2022-2024).

Cette voie d'évolution de corps inédite, avec des contingents nationaux importants, a pour objectif de favoriser et de valoriser l'évolution de carrière des fonctionnaires occupant des emplois concourant au développement de la recherche ou d'appui à l'enseignement. Pour chaque corps, les personnels ITRF pré identifiés comme remplissant les conditions d'ancienneté pré requises recevront par courriel une information détaillée sur les modalités de candidature. Des sessions de formation seront mises en place au mois de juin 2023, pour aider à la constitution des dossiers. Une communication spécifique aux encadrants des agents sera également prévue dans les jours prochains. Les personnels concernés par ces opportunités sont vivement encouragés à présenter leur candidature, avec le soutien et accompagnement de leur responsable de structure et des services RH de la faculté, dès cette année ou les années suivantes. Plus d'informations [via le lien suivant](#).
- 3. La campagne de promotion par tableau d'avancement (TA) des personnels ITRF 2023** a quant à elle été lancée le 17 avril dernier, pour clôture au 12 juin 2023, en



lien avec les calendriers ministériels. Le tableau annuel d'avancement permet d'accéder au grade de niveau supérieur. Il a pour objet de reconnaître la valeur professionnelle des agents et leur capacité à exercer les missions confiées au regard des compétences attendues sur le poste avec le constat d'un potentiel de développement ou d'une évolution ascendante tout au long de la carrière. Des dispositifs d'accompagnement pour aider dans la rédaction des dossiers de promotion à destination des agents et des encadrantes, notamment des sessions de formation et des guides méthodologiques sont proposés. Le calendrier des formations et les modalités d'inscription sont disponibles sur intranet à la rubrique : Ressources-humaines / formation-des-personnels / catalogue de formation / développement professionnel et les guides méthodologiques sont également disponibles sur l'intranet de Sorbonne Université. Plus d'information sur toutes les campagnes en cliquant sur [le lien suivant](#)

4. Enfin les **calendriers des concours ITRF et AENES 2023** sont en ligne sur notre intranet, des formations préparatoires étant organisées.

LES CAMPAGNES 2023 DE PROMOTIONS CONCERNANT LES PERSONNELS ENSEIGNANTS

La Campagne Avancement de Grade pour l'année 2023 qui concernait uniquement les hospitalo-universitaires et la médecine générale se clôture le jeudi 20 avril 2023 à 16h dans l'application Galaxie – module ELECTRA. Les dossiers en format papier et fichiers électroniques sont quant à eux, à retourner pour le vendredi 21 avril 2023 au plus tard au service des personnels enseignants de la faculté.

Pour les professeurs d'université, la campagne de candidature au titre de l'année 2023 pour les promotions internes au corps de PU est ouverte du 13 avril à 10h (heure de Paris) au 4 mai 2023 à 16h (heure de Paris). Les personnels candidats éligibles doivent déposer un dossier via Galaxie, sur l'application ELECTRA (accès Promotion interne). Le dossier de candidature (format pdf) est composé notamment d'une lettre de motivation (format libre) et d'un rapport d'activités (pour ce dernier la trame ministérielle est disponible sur Galaxie) et la copie de l'HDR. Les personnes candidates sont invitées à rédiger ces deux documents en français ainsi que rappelé dans la circulaire relative à l'emploi de la langue française dans la fonction publique du 1er octobre 2016. Le dossier de candidature doit être renseigné et validé en ligne au plus tard le 4 mai 2023 à 16h (heure de Paris), faute de quoi la candidature ne pourra pas être prise en compte (aucun dossier papier ne pourra être accepté). La recevabilité des candidatures est examinées par les facultés.

Plus d'information [via le lien suivant](#)

Pour les personnels enseignants, et s'agissant de la révision des effectifs 2023, le journal officiel ayant été publié le 21 mars 2023, les 14 emplois de MCU-PH, l'emploi de MCU-MG et les 17 emplois de PU-PH attendus ont bien été ouverts. Les auditions des candidats devant les sessions du CNU sont actuellement organisées.

LES CHAIRES DE PROFESSEURS JUNIORS ONT ÉTÉ LANCÉES

Sorbonne Université ouvre 4 chaires de professeur junior au titre de 2023 dans les domaines suivants au sein des facultés des Sciences et Ingénierie et de Médecine : Fondements mathématiques des sciences du calcul et des données ; Astronomie multi-messagère ; Mécanismes de progression des hémopathies plasmocytaires et Interconnexion entre microbiome viral et système immunitaire.

Les inscriptions s'effectuent sur le portail ministériel Galaxie **entre le 23 mars 2023 à 10h00 (heure de Paris) et le 24 avril 2023 à 16h (heure de Paris)**.

Les personnes candidates qui ne disposent d'un accès à cette application Galaxie (notamment celles résidant à l'étranger) peuvent exceptionnellement transmettre le dossier complet par [voie électronique](#) suivant le calendrier et les modalités fixés.

Lors de la recherche de postes, les chaires de professeurs juniors se distingueront des autres par l'article de recrutement (CPJ). [La fiche de candidature](#) est à déposer dans la partie « Titres et travaux » du dépôt des pièces lors de la constitution de la candidature.

Plus d'informations sur le [lien suivant](#).

Entretiens professionnels annuels des personnels BIATSS

La campagne des entretiens professionnels de Sorbonne Université pour l'année 2023 est décalée de quelques jours, et sera donc lancée très prochainement. Pour rappel elle concerne tous les personnels BIATSS titulaires et contractuels (en CDI ou en CDD de plus d'un an).

Les personnels contractuels bénéficiant d'un contrat post-doctorant ne sont donc pas concernés par ce dispositif.



Pour rappel, des formations à destination des agents et des encadrants pour se préparer aux entretiens sont organisées par le bureau des formations. Des guides pratiques sont également accessibles sur l'intranet pour se préparer.

Les comptes rendus d'entretien devront être transmis aux services RH facultaires

Plus d'informations dans le prochain Médiscopie et via un mailing des services de gestion collective à venir.

FERMETURE ESTIVALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE SORBONNE UNIVERSITÉ 2023

Comme chaque année et à l'exception des services soumis à astreintes spécifiques, les services administratifs facultaires seront fermés du vendredi 28 juillet 2023 au soir au vendredi 18 août 2023 inclus. Les modalités de prise de congés sur la période estivale sont, comme habituellement, organisées par chaque direction avec leurs équipes.

VOS INTERLOCUTEURS À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Directrice des ressources humaines **Marie-Claude Dormieux**
marie-claude.dormieux@sorbonne-universite.fr

Pour toute question relative paie/carières : votre gestionnaire RH

Connaître votre gestionnaire RH :
Pour les personnels BIATSS, chef de service : [Gizem Beskardes](#)

Coordnatrice de gestion des personnels BIATSS : [Christine Amaures](#)

Pour toute question relative à la gestion collective :
Stéphanie Tama ou Gizem Beskardes
Medecine-DRH-GestionCollective@admp6.jussieu.fr

Pour information le service de gestion des personnels BIATSS ne reçoit pas les mercredis.

Pour les personnels enseignants HU et enseignants-chercheurs (EC) : [Pascale Béchu](#),
chef de service

Pour toute question liée à la formation, à l'accompagnement à la mobilité et à la formation, au recrutement :

[Sonia Bekka](#), chargée de recrutement et de l'accompagnement,

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

COMITÉ ÉDITORIAL :

Bruno RIOU, Anne-Geneviève MARCELIN, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Marie-Claude DORMIEUX, Nathalie CARREAU, Gwenaëlle BELLEC, Laurence JACQUENOD, Magali SVRCEK ,Thierry LARDOT

Réalisation : service communication de la faculté de médecine Sorbonne Université

Crédits photos : Service communication faculté de médecine